Image not found or type unknown

Montant des frais pour donation

Par **maryann**, le **12/05/2012** à **21:05**

Bonjour,

J'ai 63 ans, célibataire, je souhaite faire la donation (pour elle la nue propriété et moi l'usufruit) de mon appartement à ma fille unique afin de lui éviter des droits de succession qu'elle ne pourrait assumer
L'appartement est estimé à 190000€
Quel sera le montant des droits a acquitter????
Merci d'avance pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés